



Tel : 01 39 82 28 83
www.smclubdefrance.org
Association loi 1901

Siège social : 122 Rue de Chanzy –
78800 HOUILLES
Adresse postale : B.P. 10129 –
78500 SARTROUVILLE CEDEX

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

SAMEDI 24 OCTOBRE 2020 à 9H30

Dans un salon de l'Abbaye de Royaumont à Asnières sur Oise

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale, vous avez les choix suivants pour y participer :

- ❖ Adresser votre bulletin de VOTE ci-joint par courrier sous double enveloppe au Siège Social du Club en rappelant sur l'enveloppe intérieur vos noms et numéro d'adhérent si vous le connaissez.
- ❖ Le vote par correspondance n'est autorisé que pour l'élection des administrateurs.

OU

- ❖ Adresser votre POUVOIR au Siège Social du Club EN SIGNALANT AU DOS QU'IL S'AGIT d'un POUVOIR ou le remettant à la personne de votre choix présente à l'Assemblée Générale. Vous pouvez également le communiquer par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@smclubdefrance.org

Les pouvoirs parvenus sans le nom d'un représentant désigné seront répartis parmi les membres du Club présents dès 9 h, pour l'émargement des présents et représentés.

Pour être valable, votre enveloppe doit parvenir avant le jeudi 22 octobre 2020

ATTENTION : le nombre de Pouvoirs est limité à 5 par membre présent

EMARGEMENT : Merci de nous informer dès que possible de votre venue. L'arrivée des présents sera organisée dès 9 h pour émargement.

DEJEUNER : Une participation de 35 € par personne, est demandée pour le repas organisé sur place au restaurant de l'Abbaye, le complément sera pris en charge par le Club.

Si vous souhaitez y participer, veuillez adresser au Club, BP 10129 à SARTROUVILLE – 78500

le bulletin de réservation ci-dessous accompagné d'un chèque établi au nom du SM CLUB DE France

Vous pouvez également retourner le bulletin par courrier électronique adressé à : contact@smclubdefrance.org et effectuer un virement sur le IBAN : FR76 1670 6000 2909 2603 3100 062 SM CLUB DE FRANCE GESTION CLUB

.... BULLETIN REPONSE à faire parvenir au SM Club de France avant le 20 OCTOBRE 2020

NOM Prénom Tel

Participera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 octobre 2020 OUI NON

Je participerai également au repas qui suivra, à 13 heures

Nombre de personnes X 35 € = € Ci-joint chèque de ce montant